

**COMPTE RENDU DÉFINITIF DE LA  
HUIT CENT QUATRE-VINGT-DEUXIÈME SÉANCE PLÉNIÈRE**

tenue au Palais des Nations, à Genève,  
le jeudi 16 août 2001, à 10 h 15

Président: M. Carlos Amat Forés (Cuba)

Le PRÉSIDENT (traduit de l'espagnol): Je déclare ouverte la 882<sup>e</sup> séance plénière de la Conférence du désarmement.

J'ai appris que l'Ambassadeur de Bulgarie, M. Draganov était sur le point de quitter Genève, son Gouvernement l'ayant nommé à un autre poste important au sein du Ministère des affaires étrangères de son pays. L'Ambassadeur Draganov est parmi nous depuis le 6 août 1998. Il a défendu ici la position de son Gouvernement avec autorité et talent et a noué des liens étroits avec chacun d'entre nous. Sa contribution à nos efforts collectifs pour parvenir à un consensus est apparue dans sa pleine mesure en 2000, alors qu'il présidait la dernière partie de la session de la Conférence. Ses talents de diplomate ont également été reconnus cette année, lorsque la Conférence l'a désigné coordonnateur spécial pour la question de l'élargissement de sa composition. Je suis convaincu que vous vous associez tous à moi pour adresser à l'Ambassadeur Draganov tous nos vœux de succès dans ses nouvelles fonctions. Nous avons la certitude qu'il continuera à contribuer au développement de nos activités. Nous faisons à l'Ambassadeur Draganov nos adieux et lui souhaitons le succès dans ses nouvelles fonctions.

Je donne la parole à l'Ambassadeur Draganov.

M. DRAGANOV (Bulgarie) (traduit de l'anglais): Monsieur le Président, je vous remercie de vos paroles aimables.

Monsieur le Président, c'est la première fois que j'interviens sous votre présidence et, même si la présente séance plénière est la dernière que vous présidez, permettez-moi de vous adresser officiellement mes félicitations les plus chaleureuses et de vous dire toute la satisfaction qui est la mienne, à l'occasion de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. Soyez assuré de l'appui constant et de la haute estime de la délégation bulgare.

Permettez-moi également de féliciter votre prédécesseur, l'Ambassadeur de Colombie, M. Reyes Rodríguez, et de lui faire part de toute la gratitude de ma délégation pour son énergie et la qualité du travail accompli pendant sa présidence. La désignation de coordonnateurs spéciaux pour les questions de l'efficacité du fonctionnement, de l'ordre du jour et de l'élargissement de la composition de la Conférence du désarmement constitue un signe positif et ô combien nécessaire émanant de cet organe de négociation. Pour des raisons étrangères à ma volonté, c'est aussi la première fois que je prends la parole en séance plénière depuis ma désignation, et je tiens à exprimer ma très sincère gratitude pour la confiance dont j'ai été honoré en étant nommé Coordonnateur spécial pour la question de l'élargissement de la composition de la Conférence.

Hélas, c'est aussi ma dernière déclaration devant la Conférence du désarmement, car j'ai été appelé à de nouvelles fonctions par mon Gouvernement. Les résultats de mon action au service du désarmement doivent être particulièrement impressionnants, puisqu'il a été décidé d'y mettre fin de toute urgence et de me confier des fonctions qui pourraient, entre autres, me conduire à superviser des activités de réarmement partiel.

Lorsque je repense au passé, je me souviens de ma première apparition dans cette salle solennelle et de la première déclaration que j'ai faite ici même. C'était précisément le jour où la Conférence avait pris, au terme de très longues négociations, la décision de créer un comité spécial sur la question d'un traité visant l'arrêt de la production de matières fissiles. Je m'en

souviens très bien. Les délégations étaient pleinement satisfaites. Les collègues sont venus vers moi et m'ont remercié d'avoir porté chance à la Conférence du désarmement.

Je me demande si je lui ai vraiment porté chance. Peut-être parce que j'étais encore nouveau à la Conférence, je n'ai pas bien compris pourquoi on accordait une telle importance à cette décision, ce jour-là. J'imaginai le moment intense que nous vivrions lorsque la Conférence entamerait véritablement des négociations sur l'accord envisagé. Mais, je l'ai dit, c'était il y a longtemps et j'étais encore un novice. Je connais mieux la réalité aujourd'hui.

Au cours des trois dernières années, ma délégation s'est toujours efforcée d'apporter une contribution de fond aux travaux de la Conférence. Pendant toute cette période, mon principal objectif a été de tisser un réseau de liens efficace, afin de mieux comprendre les problèmes auxquels nous sommes confrontés et de développer une conception commune de la façon de progresser. J'ai eu l'honneur de présider le groupe sur les mines terrestres antipersonnel, qui réunissait des pays «animés d'un même esprit». J'ai eu le privilège de présider la Conférence du désarmement et de présenter le rapport sur sa session de 2000 à l'Assemblée générale des Nations Unies et je mène des consultations sur la question de l'élargissement de la composition de la Conférence. Mais ces trois années m'ont paru si courtes. Aujourd'hui encore, je participe à des consultations intenses orientées vers un accord sur l'ouverture éventuelle de négociations de fond. Tout cela semble bien frustrant et l'est effectivement assez souvent.

Pourtant, je n'ai pas le sentiment d'avoir perdu mon temps ici. Au contraire, cette expérience m'a véritablement enrichi. J'ai pu constater tout le dur travail requis pour assurer la limitation des armements, la paix et la sécurité à l'échelon international. Je me suis fait de nombreux amis et j'ai encore beaucoup de travail à finir. C'est pourquoi je reviendrai.

Qu'il me soit permis de faire part de ma sincère gratitude à tous mes collègues pour leurs conseils, leur coopération et leur bienveillance pendant toute la durée de mon affectation ici. Je veux exprimer une reconnaissance particulière au gardien de nos travaux, le Secrétaire général de la Conférence du désarmement, M. Vladimir Petrovsky, ainsi qu'à son adjoint, M. Enrique Román-Morey. Je tiens à féliciter tous les membres du secrétariat pour leur énergie et leurs compétences. Enfin et surtout, je salue les interprètes pour leur savoir-faire et leur patience.

Voilà. J'en suis déjà à la troisième page de mon discours. Mon collègue et ami Frank Majoor ne m'en voudra donc pas si je m'arrête ici.

Je vous souhaite à tous bonne chance.

Le PRÉSIDENT (traduit de l'espagnol): Je remercie l'Ambassadeur Draganov de ses paroles aimables. En l'écoutant, je me dis que si la Conférence ne parvient pas à progresser, nous nous sentirons obligés de demander au Gouvernement bulgare de nous le renvoyer, en espérant qu'il nous portera à nouveau chance. Quoi qu'il en soit, je lui souhaite bonne chance dans ses nouvelles fonctions.

Selon le secrétariat, personne n'est inscrit sur la liste des orateurs pour aujourd'hui. Une délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Cela ne semble pas être le cas. Aussi, avec votre permission, je ferai une déclaration pour marquer le terme de la présidence cubaine.

La présente séance plénière est la dernière de la présidence cubaine de la Conférence du désarmement, qui est sur le point de s'achever.

Nous nous sommes efforcés d'accomplir avec dévouement les hautes tâches qui nous avaient été confiées. Pendant des semaines, nous avons tenu des consultations intenses avec la grande majorité des membres de la Conférence. Le manque de temps et l'absence de certaines délégations nous ont empêché d'avoir des consultations directes avec tous.

Nous n'avons pas de résultats spectaculaires à annoncer aujourd'hui. Notre présidence n'aura pas été marquée par ce qu'on aurait pu appeler la « proposition Amat », destinée à surmonter les difficultés rencontrées pour adopter un programme de travail.

La seule critique que je pourrais peut-être adresser à mon cher ami l'Ambassadeur Reyes Rodríguez est qu'au moment où nous lui avons succédé à la présidence il a oublié de nous transmettre la formule magique qui permet de résoudre tous les problèmes. D'avance, je demande à mon successeur et ami, l'Ambassadeur de l'Équateur, M. Betancourt Ruales, de bien vouloir m'excuser, car, malgré toute ma bonne volonté, je n'ai pas non plus de formule magique à lui transmettre.

Nos consultations ont permis de confirmer que la proposition Amorim continuait de bénéficier d'un large appui en tant que base possible d'un consensus sur un programme de travail. Cette proposition résume la plupart des efforts faits depuis des années par les membres de la Conférence et les présidents successifs. Nous partons du principe que la proposition Amorim doit être conservée en l'état, sauf s'il devient réellement possible de progresser en y apportant des modifications.

Même si cette démarche n'est pas approuvée par tous, nous sommes convaincus qu'elle est la plus pratique dans les circonstances présentes. À notre avis, le fait d'apporter des modifications à la proposition Amorim sans réelles perspectives de succès reviendrait à faire un pas en arrière et non en avant.

Au cours de notre mandat, nous nous sommes efforcés de travailler de la façon la plus transparente possible. Nous avons communiqué des informations détaillées sur l'état de nos travaux lors de chaque séance plénière et lors des consultations présidentielles. Dans le même temps, nous pouvons dire aujourd'hui – non sans la discrétion qu'impose parfois ce type d'initiative – qu'à un moment donné durant notre présidence nous avons tenté de promouvoir des solutions de compromis possibles auprès de certains des principaux acteurs.

Malheureusement, suite à ces tentatives, il nous a paru absolument évident que les conditions minimales qui auraient permis à la Conférence de s'entendre sur un programme de travail ou de progresser sur les questions de fond n'étaient pas réunies, du moins pour le moment.

Nous ne sommes pas ici pour dénoncer les responsables de l'absence de progrès sur le fond. Ce n'est pas le rôle du Président et nous ne pensons pas que cette dénonciation aiderait à régler nos difficultés. Cela ne signifie pas pour autant que la vérité doit être cachée. Ce n'est un secret pour personne que certains pays jouent un rôle particulièrement important dans l'absence d'accord sur un programme de travail. Nous savons tous que des décisions primordiales doivent être prises hors de la Conférence pour que cette dernière puisse elle-même progresser réellement. Or, outre que ces décisions tardent à se concrétiser, il est incontestable qu'un nouveau contexte international est en train de se mettre en place et que ce contexte, à tout le moins préoccupant, risque d'avoir des répercussions très graves pour le travail de la Conférence en particulier et pour le multilatéralisme en général. En fait, les échanges que nous avons eus ont clairement montré que nombreuses étaient les délégations qui estimaient que les perspectives immédiates de la Conférence n'étaient guère encourageantes.

Le souhait d'une large majorité de délégations de maintenir la Conférence dans son statut d'instance multilatérale unique de négociation sur le désarmement devrait empêcher, du moins à court terme, sa disparition. Néanmoins, si l'absence de progrès réels sur le fond se prolonge trop, l'autorité de cet organe risque d'être gravement entamée. Seuls y trouveraient leur compte ceux qui préfèrent agir hors du cadre de la Conférence, au mépris des intérêts et des points de vue du reste de la communauté internationale.

Nous avons perçu au sein des délégations une véritable volonté de contribuer à l'action des trois coordonnateurs spéciaux désignés sous la présidence de l'Ambassadeur Reyes Rodríguez. La désignation de ces coordonnateurs spéciaux représente incontestablement une mesure concrète importante, dont les effets ne doivent être ni surestimés ni sous-estimés. Tout en appuyant sans réserve l'action des coordonnateurs spéciaux, nous demeurons convaincus que tous les efforts possibles doivent être faits pour progresser sur les questions de fond, qui sont, en définitive, la principale raison d'être de la Conférence.

Il faut éviter à tout prix de faire du travail sur les questions de procédure une sorte de substitut permanent du travail de fond de la Conférence. Les procédures et les méthodes de travail de la Conférence peuvent et doivent être améliorées, mais elles ne sauraient être tenues pour responsables de l'actuelle absence de résultats. Même si le fait de la répéter indéfiniment risque de vider cette affirmation de son sens, il n'en est pas moins vrai que la solution passe par la volonté politique et la souplesse de tous les membres de la Conférence. Sans cette volonté et cette souplesse, nous n'avancerons pas beaucoup.

Cette semaine, nous avons eu l'occasion d'avoir un échange intéressant et utile avec les coordonnateurs spéciaux concernant l'avancement de leurs travaux. Je tiens à les féliciter pour le professionnalisme et le dévouement dont ils font preuve dans l'exercice de leurs responsabilités. Je profite également de cette occasion pour encourager toutes les délégations intéressées qui ne l'auraient pas encore fait à donner leur avis en répondant aux questionnaires établis par les coordonnateurs spéciaux.

Compte tenu du peu de temps qu'il nous reste, les coordonnateurs spéciaux n'arriveront sans doute pas à achever leur travail avant la fin de la présente session. Au cours de nos larges consultations, nous avons relevé que la plupart des délégations jugeaient nécessaire d'assurer la continuité de l'action des coordonnateurs. À cette fin, je propose qu'en préparant le projet de

rapport annuel de la Conférence le Président entrant envisage la possibilité de refléter cette convergence de vues dans le texte, voir d'y inclure une recommandation visant à assurer la poursuite du travail des coordonnateurs l'année prochaine.

Pour permettre une évaluation aussi objective que possible de l'avancement des travaux des coordonnateurs, il pourrait être également envisagé d'annexer leurs rapports intermédiaires au rapport annuel de la Conférence. La Conférence du désarmement est un organe essentiel. Elle doit donc être préservée, dans l'état actuel des choses, et être prête à agir dès que les conditions nécessaires auront été réunies. L'heure ne doit pas être au pessimisme et nous devons, par nos efforts communs, continuer d'aider la Conférence à assumer ses très hautes responsabilités.

Qu'il me soit permis à présent de dire quelques mots en ma capacité de représentant de Cuba.

Nous sommes d'avis que le programme de travail de la Conférence doit refléter les défis du moment présent et les intérêts et priorités de l'ensemble de la communauté internationale et non uniquement ceux d'une poignée de pays. Il est inquiétant de constater qu'à cause de l'intransigeance de quelques pays la Conférence ne parvient pas à progresser dans son travail de fond, notamment sur des questions aussi fondamentales que le désarmement nucléaire et la prévention d'une course aux armements dans l'espace. Le monde compte encore des milliers d'armes nucléaires, qui menacent la survie même de l'humanité, et nous ne pouvons pas rester les bras croisés et léguer ce danger aux générations futures. Le caractère éminemment prioritaire du désarmement nucléaire ne saurait être ignoré et nul ne peut prétendre régler ce problème à l'écart de la communauté internationale. Il faut arrêter de chercher des prétextes pour empêcher l'élimination du risque d'une guerre nucléaire et des menaces découlant de l'existence même des armes nucléaires.

Différents exemples récents, tels que le Protocole de Kyoto, le maintien du Traité ABM, le Programme d'action adopté par la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite d'armes légères sous tous ses aspects, ou les négociations sur un protocole concernant la vérification du respect des dispositions de la Convention sur les armes biologiques, montrent que, si nous n'agissons pas à temps, nous nous exposerons au risque de voir l'unilatéralisme fondé sur le pouvoir s'imposer dans le monde. Comme nombre d'autres pays, Cuba estime que le multilatéralisme est essentiel et qu'il doit être préservé à tout prix. Nous ne pouvons pas rester indifférents devant le risque réel de voir certains pays puissants ne plus hésiter à prendre seuls des décisions relatives au désarmement qui nous concernent tous, hors des structures multilatérales et plus particulièrement de cette conférence. Le désarmement est l'une des obligations primordiales de tous les États. Qui plus est, le désarmement ne pourra pas se faire sans le précieux concours d'autres acteurs clefs tels que les organisations non gouvernementales et les médias. L'opinion internationale doit être consciente des risques que nous courons tous et de la nécessité d'agir pour les éviter.

Je reprends à présent mes fonctions de Président pour exprimer une nouvelle fois toute ma gratitude pour les innombrables paroles de soutien qui nous ont été adressées par les délégations durant notre mandat. Je ne manquerai pas non plus de rendre un hommage particulier à tous les membres du secrétariat de la Conférence, y compris les responsables, les interprètes, les

traducteurs et autres membres du personnel, pour leur aide précieuse dans notre travail. Nous sommes particulièrement reconnaissants à S. E. M. Vladimir Petrovsky, Secrétaire général de la Conférence, avec lequel nous avons eu un des entretiens des plus intéressants au cours de notre présidence, à S. E. M. Enrique Román-Morey, Secrétaire général adjoint de la Conférence, pour son attention permanente et ses conseils, mais aussi à M<sup>me</sup> Jenifer Mackby, à M. Jerzy Zaleski, à M<sup>me</sup> Charlotte Laut Hernández et à d'autres encore, dont le dévouement et le professionnalisme nous ont grandement facilité la tâche.

Je souhaite le plein succès au représentant de l'Équateur, l'Ambassadeur Betancourt Ruales, qui assurera la présidence de la Conférence du désarmement du 20 août au 31 décembre 2001. Il n'est pas nécessaire de l'assurer qu'il pourra toujours compter sur l'appui et la coopération de la délégation cubaine.

Un grand merci à tous.

Quelque délégation souhaite-t-elle prendre la parole à ce stade? Cela ne semble pas être le cas.

Pour ce qui est du calendrier des réunions de la semaine prochaine, je me permets de rappeler la décision sur l'amélioration et l'efficacité du fonctionnement de la Conférence, adoptée à la 575<sup>e</sup> séance plénière, le 21 août 1990 (document CD/1036), et plus particulièrement le paragraphe 4 de cette décision, qui stipule que la Conférence tiendra deux séances plénières par semaine, notamment durant les deux semaines (semaines 21 et 22) du milieu de la troisième partie de la session annuelle. Cette année, la vingt et unième semaine commence lundi prochain 20 août et la vingt-deuxième, le lundi 27 août.

À ce stade, il n'y a pas d'orateur inscrit pour la semaine prochaine. Toutefois, le Coordonnateur spécial pour la question de l'amélioration et de l'efficacité du fonctionnement de la Conférence, l'Ambassadeur de Sri Lanka, M. Kariyawasam, a fait savoir qu'il avait l'intention de tenir la deuxième série de consultations informelles ouvertes à tous le mardi 21 août 2001, à 11 h 30, dans la salle des Conseils.

De plus, le coordonnateur spécial pour la question du réexamen de l'ordre du jour de la Conférence, l'Ambassadeur d'Allemagne, M. Seibert, a l'intention de tenir des consultations informelles ouvertes à tous sur ce sujet immédiatement après la séance plénière du jeudi 23 août 2001.

En conséquence, le calendrier de la semaine prochaine s'établit comme suit. Mardi 21 août 2001, à 11 h 30: consultations informelles ouvertes à tous sur l'amélioration et l'efficacité du fonctionnement de la Conférence; jeudi 23 août, à 10 heures: prochaine séance plénière de la Conférence, suivie des consultations informelles ouvertes à tous sur le réexamen de l'ordre du jour de la Conférence. Toutes ces réunions se tiendront dans la salle des conseils.

Je vous remercie une fois encore de votre coopération. Lundi prochain, je céderai la présidence de la Conférence à l'Ambassadeur de l'Équateur.

La séance est levée à 10 h 45.

-----